COMMUNE DE LANRIVAIN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-212201156-20260217-D202_005-DE

Séance du 17 février 2026

Date de la convocation	**10/02/2026**	**Nombre de Conseillers en exercice**	**9**
Date d'affichage	**10/02/2026**	**Nombre de Conseillers présents**	**9**
		Nombre de Conseillers votants	**9**

L'an deux mil vingt-six, le 17 février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANRIVAIN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe LE JONCOUR. Maire.

Présents :
Mr Philippe LE JONCOUR, Mme Fabienne PAMPANAY, Mr Alain JOANNOT, Mme Sylvie STEUNOU, Mme Zofia PINSON, Mme Anne LE GALL, Mr Bruno RAOULT, Mme Héléna MORVAN, Mr Denis CHÉLIN.

Absents excusés :
Absents :
Secrétaire de séance : Bruno RAOULT
Secrétaire de séance adjoint : Anne LE GALL

Délibération n° D2026-005

Remplacement du matériel du poste administratif de l'accueil

Le maire informe le conseil qu'il serait souhaitable de remplacer le matériel du poste administratif de l'accueil de la mairie.
Après délibération, le conseil valide à l'unanimité l'acquisition d'un repose pieds et d'une chaise de bureau auprès de SARL CHAUSSEE de LANGUEUX pour un montant de 452.99 € T.T.C ;
Il valide également le devis pour le matériel informatique auprès de la société BUCODI de SAINT-NICOLAS-DU-PELEM pour un montant 2 700.00 € T.T.C.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2025 et transférés en reste à réaliser sur le BP 2026.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le secrétaire de séance,
Bruno RAOULT.

Le Maire ,
Philippe LE JONCOUR.

MAIRIE DE LANRIVAIN R.F. (Côtes d'Armor)